



LU pour Vous

Collectif QUICURY
mail : quicury@riseup.net
site : <https://quicury.frama.site/>

27/09/2020

Revue de presse 27 septembre 2020

Liens agriculture – alimentation – biodiversité

La plupart des articles sont disponibles à la demande

Rattrapage

Le déplacement d'Intermarché pourrait avoir du plomb dans l'aile !

Suite à la [circulaire](#) sur le rôle des préfets en matière d'aménagement commercial dans le cadre de la lutte contre l'artificialisation du 24 août 2020

2020-07-27 Elysée

[Expression ministérielle à l'issue du 5^e conseil de défense écologique](#)

Extrait : Journaliste : Sur l'étalement urbain, la convention citoyenne avait proposé un cadre qui est un cadre relativement coercitif. Dans le réglementaire que vous avez présenté, j'ai pas senti cet aspect-là. Est-ce qu'il faut s'attendre à le voir dans le législatif s'il y a 2 temps ? Ou est-ce que vous considérez que c'est difficilement applicable ?

Emmanuelle WARGON : Aujourd'hui, on était sur du réglementaire et d'ailleurs, on doit avoir tout sujet confondu, une petite dizaine de mesures qui sont directement issues des 146 propositions sur lesquelles on reprend de façon extrêmement fidèle. Donc pour répondre à la question précédente, ça donne aussi le sens de ce qu'on va faire. Là, sur l'étalement urbain, les mesures proposées par les citoyens sont plutôt législatives, et donc aujourd'hui, on s'est concentrés sur des mesures réglementaires ou techniques : la cartographie des friches, la création du fonds, le moratoire sur les centres commerciaux, la question des grandes normes réglementaires qui vont s'appliquer aux PLU, aux PLUI, donc en gros, au droit de l'urbanisme, c'est plutôt du domaine législatif et donc ça va rentrer dans le process de concertation dont Barbara POMPILI parlait il y a quelques minutes, qui démarre dans 2 jours.

Journaliste : **Donc il s'agit bien aussi des projets de centres commerciaux en cours, pas juste des nouveaux ?** Ceux qui sont en train d'être examinés sont concernés par ce gel ?

Barbara POMPILI : **Tout à fait.**

Pour plus de détails sur les pouvoirs du préfet :

2020-08-26 *Le journal de l'environnement*

[Les préfets appelés à lutter contre l'artificialisation des sols](#)

Le Premier ministre Jean Castex a adressé aux préfets, le 24 août, une [circulaire](#) leur recommandant de former des recours contre les projets d'aménagement commercial trop consommateurs de terres. C'est une étape avant le prochain [moratoire sur les centres commerciaux en périphérie](#), annoncé le 29 juin par le président Macron en réponse à la Convention citoyenne pour le climat, et qui doit entrer en vigueur en 2021. par Stéphanie Senet

Préparation de la PAC

A propos de l'article [Trois jours d'assemblée citoyenne pour redéfinir un nouveau « contrat social » de la PAC](#) (voir plus loin) un rappel :

2020-02-05 [Projet de diagnostic en vue du futur Plan Stratégique National de la PAC post 2020](#)

Menteur !

2020-09-10 *Le Pays*

Bruno Peylachon, chef de chantiers

Extrait : La zone d'activités Est. « Six entreprises, dont les transports Jouvé, devraient s'installer dans la zone Actival 2 de la COR à côté de Boiron (à Vindrysur Turdine. N.D.L.R.). Nous sommes dans l'attente des autorisations d'accès par les services de l'État, soit

directement par la RN7, soit par le rondpoint Boiron qui nous céderait un peu de terrain pour accéder à la zone. Il y a vraiment urgence pour les entreprises. Le seul point bloquant, c'est l'accès. Nous avons aussi à proximité la zone de La Basse Croisette, où doivent s'installer Junet et Intermarché, et la zone Smadéor (Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement économique de l'Ouest rhodanien dont M. Peylachon est le président.N.D.L.R.), zones pour lesquelles nous devons faire face à l'opposition du collectif Quicury au motif que nous artificialiserions les terres agricoles. Ces terrains sont fléchés depuis 15 ans en anticipation de l'arrivée de l'A89 pour accueillir des activités économiques. Nous les avons achetés un bon prix aux agriculteurs, 6 euros le m². **Les terres artificialisées représentent moins de 1 % de la surface des communes concernées. Et 80 % de cette artificialisation provient de l'habitat.** Si on accepte le développement de l'habitat, il faut aussi que les gens puissent travailler près de chez eux plutôt qu'ils prennent leur voiture pour aller travailler dans la métropole de Lyon. La Smad, qui veut construire un site logistique à Sarcey, et Gerflor, qui est intéressé par le site de SaintRomaindePopey, ont besoin de terrains pour se développer et créer de l'emploi. »

Commentaire Le nez de Mr M Peylachon va s'allonger : il annonce moins de 1% des terres artificialisées sur la surface des communes concernées et 80 % par l'habitat **donc seulement 0,2 % pour les plateformes logistique et autres !!!**

Les Olmes 278ha, Actival 30ha dont 17ha pour Boiron, 6 pour Actival2 et 3ha pour Intermarché soit 26 ha soit 9,4 % artificialisation et 25 % pris à l'espace agricole !

Création d'emploi moins de 10 actuellement avec Boiron (selon Le Pays de cette semaine) alors que entre 300 et 500 était prévu en 2011 (déclaration à la DREAL) !!!!

St Romain 1707 ha , 29 ha sur la ZA des Boudes soit 1,7 % d'artificialisation

Effrayant !!!!!

2020-09-13 Le Monde

« Les néonicotinoïdes sont des substances trop efficaces et trop persistantes pour que leur usage puisse être contrôlé »

Certes, les abeilles ne butinent pas dans les champs de betteraves. Mais cet argument, utilisé comme élément de langage par le gouvernement, masque une réalité étayée par des centaines de travaux scientifiques récents. Par [Stéphane Foucart](#)

Extrait : En 1993, l'imidaclopride – le premier des « néonics », commercialisé par Bayer – fut autorisé en traitement de semences, sur le riz. Il fut d'abord utilisé à des doses homéopathiques. Selon les chiffres colligés par les chercheurs japonais, un peu moins d'une centaine de kilos d'imidaclopride furent utilisés en 1993 à l'échelle des 6 700 km² de la préfecture de Shimane – c'est-à-dire presque rien. En tout cas presque rien comparé aux quelque 25 tonnes de néonics qui seront appliquées, dès 2021, sur plus de 450 000 hectares de betteraves à sucre françaises.

Mais, du fait de la connexion des rizières au réseau hydrographique local, une fraction indéterminée de ce presque rien s'est retrouvée dans le lac Shinji, qui s'étend sur près de 80 km². L'analyse rétrospective de la qualité des eaux du lac a montré que cet apport pourtant minuscule d'imidaclopride (moins de 100 kilos de produit dilués dans plusieurs centaines de millions de mètres cubes d'eau) a suffi à anéantir presque instantanément les populations de zooplancton (arthropodes, insectes aquatiques, etc.) du lac.

Conséquence immédiate : l'effondrement abrupt des captures de toutes les espèces qui s'en nourrissent. En l'espace d'une seule année, les prises de wakasagi et d'anguilles se sont littéralement écroulées. Elles sont passées respectivement d'environ 240 tonnes à 22 tonnes par an et de 40 tonnes à 10 tonnes par an. Les néonics ayant continué à être utilisés sans relâche, ces deux espèces ne se sont jamais rétablies.

Actualité

2020-09-23 Reporterre

Pollution de l'air : l'État français toujours aussi inefficace, selon la Cour des comptes

Incapable de lutter contre la pollution de l'air, l'État français préfère provisionner des amendes plutôt que d'agir. C'est ce qu'on apprend en lisant le dernier rapport de la Cour des comptes,

2020-09-24 Actu environnement

Les points de basculement dans les écosystèmes sont très rares

Alors que les politiques environnementales sont fondées sur le concept des points de basculement, José Montoya, chercheur au CNRS, montre que la dégradation des écosystèmes est en réalité progressive.

Extrait : AE : S'agit-il d'une bonne nouvelle ?

JM : C'est une mauvaise nouvelle car les politiques environnementales sont fondées sur le concept des points de basculement. Il est problématique d'attendre d'arriver à ces hypothétiques seuils car on perd beaucoup de temps. Il est donc nécessaire de changer les politiques. Par exemple, la politique environnementale des rivières en France est basée sur une limite de la qualité de l'eau mais un petit changement sur l'azote ou le phosphate va provoquer des extinctions d'espèces de poissons ou d'invertébrés dans certaines rivières. Mais c'est aussi une bonne nouvelle car cela veut dire que l'on peut changer ces politiques pour qu'elles deviennent plus efficaces.

/.../

AE : Votre étude met-elle à mal la collapsologie ?

JM : La théorie de la collapsologie est correcte mais elle est applicable à certains écosystèmes seulement. Elle suppose qu'il existe des rétroactions positives très fortes, mais ce mécanisme est très rare dans la nature. Pour les politiques, c'est très attractif car cela permet de poursuivre le « business as usual ».

2020-09-24 Le Pays

Traitement peu homéopatique chez Boiron

Extrait : La direction a annoncé 13 de ces 31 sites. Cette restructuration ne concerne pas la plateforme logistique des Olmes qui emploie moins d'une dizaine de personne (ça diminue de jour en jour!)

2020-09-25 Le Monde

L'entreprise va-t-elle sauver le monde ?

Fini le mercantilisme nuisible et indifférent ? Aujourd'hui, le « good » est mis à toutes les sauces afin de vanter une approche proactive du bien commun, notamment par certains acteurs du numérique. Au risque que l'impact derrière le concept soit aussi flou que le sens qu'il revêt. Par [Nicolas Santolaria](#)

Extrait : Tel que le définit le cabinet d'audit PwC dans son rapport d'étude « Tech for Good. Accélérer pour le bien commun », le « good » désigne ces sociétés de plus en plus nombreuses dont « le projet, les produits et les services s'inscrivent dans des objectifs d'accroissement du bien commun, en retenant quatre thématiques : la réduction de l'émission des gaz à effet de serre, l'éducation, la réduction des inégalités et la santé ».

2020-09-25 Actu environnement

Biodiversité : un bilan pathétique pour la mise en œuvre de la loi de reconquête

C'est un sévère réquisitoire que dresse le Cese contre le défaut de mise en œuvre de la loi de reconquête de la biodiversité de 2016. Si les apports du texte sont réels, le vivant continue malgré tout de s'effondrer. Seulement 20 % des écosystèmes remarquables sont dans un état de conservation favorable en France.

2020-09-26 Le Progres

Le premier développement durable c'est d'acheter des cerises de chez nous

Dans le cadre de la présentation d'un plan de lutte contre le réchauffement climatique pour les agriculteurs et les forêts, Laurent Vauquiez, le président de région s'est rendu chez Frédéric Bonnard producteur de cerises à Bibost

Extrait : L. Vauquiez : « La région compte protéger en amont plutôt que d'aller arroser les déserts. » (!!) A titre d'exemple chaque sécheresse représente au moins 100 millions d'€ de pertes économiques pour l'agriculture et les exploitations forestières selon la collectivité (la quelle???) /.../ Le plan de lutte contre le réchauffement climatique pour l'agriculture prévoit une enveloppe de 900 millions d'€, à laquelle la région abondera à hauteur de 50 million d'€ par an.

2020-09-27 Le Monde

Trois jours d'assemblée citoyenne pour redéfinir un nouveau « contrat social » de la PAC

129 citoyens tirés au sort débattent jusqu'à dimanche des grands objectifs de la politique agricole commune. « Notre engagement à l'issue de vos travaux est de vous répondre », a soutenu le ministre de l'agriculture, Julien Denormandie. Par [Mathilde Gérard](#)

2020-09-27 Le Monde

La croisade du Sarrasin